

Economie | Pôle Emploi Aquitaine garde le cap sur la formation en partenariat avec les OPCA



La situation de l'emploi en Aquitaine, comme ailleurs, n'est pas bonne. Au nombre de chômeurs encore en augmentation au mois d'août(+ 1.2%), le marché de l'emploi aquitain se caractérise par un nombre de sorties en emplois durables de moins en moins important. Lors d'une rencontre avec la presse ce mercredi 3 octobre, Maryse Dagnicourt-Nissan, Directrice régionale de Pôle emploi est revenue sur cette particularité du marché de l'emploi aquitain. L'occasion aussi d'évoquer les actions menées en matière de formation pour favoriser un retour vers des emplois de longue durée.

«Si le taux de sortie de Pôle Emploi pour reprise d'emploi se maintient entre 50 et 53% des motifs de sorties, on s'aperçoit que ces emplois sont souvent associés à des contrats à courtes durée. C'est vraiment une caractéristique du marché de l'emploi aquitain» analyse Maryse Dagnicourt-Nissan. Un constat qui entraîne un fort phénomène «d'aller-retour» des personnes entre un emploi et l'agence Pôle Emploi. Et l'analyse que fait la directrice régionale des motifs d'inscription à Pôle emploi va dans le même sens : en août, 7468 personnes se sont inscrites suite à la fin d'un CDD, et 1385 en fin d'intérim. «Ils représentent au total entre 34 et 35% des motifs d'inscription, c'est extrêmement important», considère-t-elle. Autre signe que la crise est là, les offres d'emplois recueillies par l'Etablissement public sont en baisse de 5% sur les huit premiers mois 2012, comparé aux huit premiers mois 2011. Pour autant, dans nombre de secteurs les emplois sont là mais ne trouvent pas preneur, faute de personnes qualifiées ou compétentes.

"Entre 75 et 80% des stagiaires recrutés"

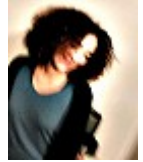
Afin de pourvoir au mieux à ces emplois, Pôle emploi a accéléré la mise en œuvre des partenariats avec les OPCA (1) sur la «préparation opérationnelle à l'embauche» (POE) lancés en début d'année. Maryse Dagnicourt-Nissan rappelle le fonctionnement de ces partenariats: «Les OPCA détectent les besoins en recrutement auprès de leurs adhérents, puis nous montons ensemble des stages de formations qui seront financés par les OPCA. Quant à nous, nous nous chargeons de recruter les stagiaires de ces formations parmi nos demandeurs d'emploi et assurons leur rémunération ainsi que les frais liés à la formation.»

A l'issue de ces stages, «entre 75 et 80% des stagiaires sont effectivement recrutés». Une bonne nouvelle pour Pôle emploi qui satisfait ainsi des emplois habituellement difficiles à pourvoir. «Et les emplois proposés sont des emplois durables» assure la Directrice régionale. Et pour cause, ce sont soit des CDI soit des CDD de longue

durée ou contrat de professionnalisation qui permettent à la personne d'accéder à un emploi et une qualification. Depuis fin septembre 330 personnes ont été formées dans ce cadre, et d'ici la fin de l'année, 775 demandeurs d'emplois devraient en avoir bénéficié. Et ces partenariats de POE se multiplient puisque plusieurs sont en cours avec les branches du bâtiment et des travaux publics, du commerce, de l'aéronautique, de l'aide à la personne, de l'hôtellerie restauration ou encore de la sécurité.

Si elle admet que ce ne sont pas uniquement ces formations qui vont résoudre le problème du chômage, Maryse Dagnicourt Nissan ne cache pas sa satisfaction sur le succès de cette formule qu'elle voit comme un vecteur de rapprochement bienvenu entre les branches professionnelles et Pôle emploi. Et donc une manière pour Pôle Emploi de pouvoir recueillir, et donc proposer à ses usagers, un plus grand nombre d'offres qui, pour l'instant, lui échappent.

(1) Organismes Paritaires Collecteurs Agréés qui financent les formations professionnelles au sein des branches d'activité



Solène Meric

*Crédit Photo : Aqui.fr
Publié sur Aqui.fr le 03/10/2012
[Url de cet article](#)*